



Image not found or type unknown

Liquidation de la communauté

Par **calinou1**, le **28/07/2014** à **09:15**

Bonjour,

Mon ami est en plein divorce et possède un bien mobilier avec son ex-femme. La liquidation de ce bien ne doit il pas être fait avant le jugement de divorce? Ou sinon à quel moment?

Cela dure depuis plus d'un an et rien n'avance? Que doit il faire?

Merci de votre aide